











5.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	Duez Denis ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'objectif du cours est double. Il vise premièrement à fournir aux étudiants les connaissances de base relatives aux caractéristiques et au fonctionnement des principaux régimes politiques contemporains, qu'ils soient démocratiques ou non démocratiques. Au terme de l'enseignement, les étudiants auront été initiés à l'étude des aspects institutionnels, sociaux et politiques des régimes étudiés. Le cours vise deuxièmement à susciter chez l'étudiant une réflexion critique portant sur les prénotions et jugements de valeur qui sous-tendent le plus fréquemment les entreprises de typologisation des régimes politiques.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation pourra prendre deux formes distinctes en fonction du contexte sanitaire. L'évaluation prendra soit la forme d'un examen écrit en auditoire, soit la forme d'un examen écrit à distance avec questionnaires en ligne (par exemple via la fonction « test » de Moodle). Dans le premier cas, l'examen se fera à livres fermés. Dans le second cas il s'agira d'un examen à livres ouverts. Les questionnaires seront adaptés en fonction de la formule qui sera retenue au regard du contexte sanitaire.</p> <p>Dans un cas comme dans l'autre, l'examen vise à vérifier la bonne maîtrise par l'étudiant des notions et concepts étudiés au cours. Les questions sont principalement des questions de réflexion supposant une très bonne connaissance et compréhension de la matière. L'étudiant pourrait, par exemple, être conduit à analyser et à commenter un article de presse, un résultat électoral ou tout document pertinent en mobilisant de façon adéquate et argumentée des concepts, théories et typologies présentées au cours. L'évaluation des activités impliquantes peut faire soit l'objet d'une question spécifique, soit être intégrée dans une ou plusieurs questions de l'examen ne portant pas exclusivement sur les activités impliquantes. La part de l'évaluation portant sur les activités impliquantes représentent +/- 25% de la note finale.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Descriptif du cours magistral :</p> <p>Le cours magistral s'appuie sur des présentations de type PowerPoint reprenant la structure de chacune des séances, les illustrations (tableaux/graphiques) et les liens vers les supports multimédia présentés (vidéos, sites web, etc.). Les diapositives sont accessibles sur le site du cours (Moodle) et éditées sous la forme d'un syllabus par le service reprographie.</p> <p>Descriptif des activités impliquantes :</p> <p>Les activités impliquantes pourront prendre deux formes différentes.</p> <p>Premièrement, les étudiants sont invités à suivre l'actualité politique en lien avec la thématique du cours dans un pays (ou une région) identifiés par le titulaire au début de quadrimestre. Deuxièmement, les étudiants peuvent être invités à assister un ou deux événements (conférences, séminaires, etc.) ou à suivre des débats télévisés, podcasts ou webcasts. Ces événements ont un lien direct avec la matière du cours. Ils sont identifiés en temps utile par le titulaire. Ces événements sont proposés parmi les activités organisées sur le site de Saint-Louis, sur le site d'autres universités ou institutions bruxelloises, ou encore être suivis à distance par l'étudiant.</p> <p>Articulation entre le cours magistral et les activités impliquantes :</p> <p>Les activités d'apprentissages sont directement liées au cours magistral. Le travail de suivi de dossiers d'actualité et la participation aux conférences, séminaires, débats, podcasts, etc. sont imposés en raison de l'existence d'un lien immédiat et évident entre ces dossiers/ces événements et la thématique du cours. Chaque dossier ou événement sera préalablement introduit par le titulaire lors de l'une des séances du cours. Les événements seront en outre discutés avec les étudiants lors de la séance suivante.</p>
Contenu	<p>Les termes de « dictature », de « démocratie », de « monarchie », de « république » ou encore de « système totalitaire » sont aujourd'hui entrés dans le langage courant. Pour autant, les contours exacts de ces catégories échappent bien souvent à ceux qui les mobilisent. Ces catégories familières ont de plus une histoire ancienne dans laquelle se mêlent une volonté de décrire un mode d'organisation politique et un jugement de valeur à propos de ce mode d'organisation. Pour certaines catégories, comme celle de « totalitarisme », c'est tout simplement leur pertinence qui semble pouvoir être questionnée du point de vue de la science politique. Le cours entend proposer aux étudiants une analyse critique des diverses typologies des régimes politiques tout en développant de manière plus approfondie quelques cas d'étude.</p>

	<p>Le cours se structure comme suit. La première séance est consacrée à une introduction générale visant à clarifier les multiples définitions du concept de « régime politique » et à retracer brièvement sa genèse. Le cours se divise ensuite en deux grandes parties de tailles inégales. La première partie est consacrée aux démocraties libérales. Après avoir examiné les principaux modes de scrutin et systèmes de partis, le cours examine de manière plus approfondie quatre régimes pouvant être assimilés à des idéaux-types : 1) le régime présidentiel des Etats-Unis, 2) le régime parlementaire du britannique, 3) le régime semi-présidentiel français et 4) le parlementarisme rationalisé allemand. La seconde partie du cours est consacrée aux régimes autoritaires et aux régimes dits « totalitaires ». Dans cette seconde partie, les principales grilles d'analyse des régimes autoritaires sont présentées : régimes populistes, bonapartistes, fascistes, etc.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Almond G., Bingham P., <i>Comparative Politics: A Developmental Approach</i>, Boston, Little, Brown, 1966.  Arendt H., <i>Le système totalitaire : Les origines du totalitarisme</i>, Paris, Seuil, 2005.  Aron, Raymond, <i>Démocratie et totalitarisme</i>, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1987.  Balzacq T. (et al.), <i>Fondements de science politique</i>, Bruxelles, De Boeck, 2014.  Braud P., <i>Sociologie politique</i>, 15e édition, Paris, L.G.D.J., 2022.  Brooker, Paul, <i>Non-Democratic Regimes</i>, 3rd ed., Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.  Cabestan J.-P., <i>Le système politique chinois : un nouvel équilibre autoritaire</i>, Paris, Presses de Sciences po, 2014, 708 p.  Delwit P., <i>Introduction à la science politique</i>, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 2015.  Brack N., De Waele J.-M., Pilet J.-B., <i>Les démocraties européennes. Institutions, élections et partis politiques</i>, 3ème édition, Paris, A. Colin, 2015.  Gaxie D., <i>La démocratie représentative</i>, Paris, Montchrestien, 1993.  Gel'man V., <i>Authoritarian Russia, Analysing Post Soviet Regime Changes</i>, University of Pittsburgh Press, 2015.  Gosselin G., Filion M., Gélinenau, <i>Régimes politiques et sociétés dans le monde</i>, Presses de l'Université Laval, 2017.  Grossman E., Sauger N., <i>Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE</i>, Bruxelles, De Boeck Université, 2011.  Marques-Pereira B., Garibay D., <i>La politique en Amérique latine : Histoires, institutions et citoyennetés</i>, Paris, Armand Colin, 2011.  Mény Y., Surel Y., <i>Politique comparée. Les démocraties</i>, 8e éd, Paris, Montchrestien, 2009.  Quermonne J.-L., <i>Les régimes politiques des pays occidentaux</i>, 5e éd., Seuil, 2006.  Tomini, L., Cassani, A., <i>Autocratization in Post-Cold War Political Regimes. The Reverse Wave Hypothesis</i>, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2019.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en philosophie	<a href="#">FILB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en histoire	<a href="#">HISB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en information et communication	<a href="#">COMB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	<a href="#">COAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">COTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	<a href="#">SOAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">SOTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	<a href="#">SPAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">SPTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	